



Le 22 mars, tous en grève et à la manifestation Pour le progrès social, faire barrage à la casse des services publics !

En restant sourd aux revendications du monde du travail, le gouvernement avance à marche forcée afin de satisfaire la politique antisociale du MEDEF.

Il persiste et signe dans sa volonté de casse des droits des salariés, après avoir passé les ordonnances Travail et imposé une nouvelle représentation des personnels et salariés (Comité Social et Economique) qui va encore affaiblir les droits des salariés et de leurs représentants, il s'attaque à l'ensemble des conquêtes de 1936 et de l'après-guerre : les statuts, les conventions collectives, la protection sociale, les régimes de retraites particuliers, le système de santé et l'hôpital, les services publics, le paritarisme, le baccalauréat, les diplômes, les écoles de formation professionnelles, l'université, etc ...

Le 15 mars, les retraités seront dans la rue pour leur pouvoir d'achat qui, à cause de la ponction supplémentaire de 1,7 points de CSG, va diminuer. Le même jour, les personnels des EHPAD manifesteront pour l'emploi, leurs conditions de travail qui se dégradent considérablement et ont des répercussions désastreuses sur nos anciens.

Le gouvernement passe également en force sur la sélection à l'université et la réforme du baccalauréat. Avec les fédérations de l'enseignement et les organisations de jeunesse, les enseignants, les lycéens et les étudiants, en grève le 22 mars, exigent l'abrogation de la loi Vidal et le maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire.

Le 22 mars, les agents des 3 versants de la Fonction Publique sont appelés à la grève pour le dégel du point d'indice, l'abrogation du jour de carence et contre la suppression de 120 000 postes. Ils défendront les services publics face aux coupes budgétaires de 60Mds d'euros et le projet CAP22. Les cheminots seront également dans la rue ce jour-là afin de s'opposer à la disparition de leur statut et contre la destruction du service public ferroviaire. Le 22 mars, les travailleuses de l'Énergie seront aussi en manifestation contre le Clean Energy Package qui tourne le dos au service public de long terme. Les salariés de la Sécu et de Pôle Emploi sont également appelés à faire grève le 22.

Les unions départementales font le constat qu'il devient important de fédérer les mobilisations qui se mènent à l'heure actuelle, de lier et d'articuler les revendications sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail et ainsi poser la base d'un large mouvement interprofessionnel pour bloquer la politique du gouvernement.

Face à l'offensive généralisée du gouvernement et du MEDEF, les Unions départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et UNEF font leurs revendications des cheminots et des fonctionnaires et appellent à la convergence des luttes:

- Pour la défense et développement des services publics répondant aux besoins des salariés, des retraités, des privés d'emplois, des populations.
- Pour le maintien des différents statuts garants des missions du service public.
- Pour le dégel du point d'indice dans la fonction publique et des augmentations générales des salaires, du SMIC et des minimas sociaux.
- Pour l'égalité salariale femmes/hommes
- Pour une protection sociale de haut niveau solidaire et intergénérationnelle.
- Pour le droit à la formation pour tous les jeunes : non à la sélection à l'entrée à l'université, abrogation de la loi ORE et abandon de « parcoursup »
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers

Les Unions départementales invitent les salariés à soutenir activement les initiatives du 15 mars des retraités et des salariés des EHPAD, à se mobiliser par la grève et la manifestation, le 22 mars, avec les fonctionnaires, les cheminots, et les travailleurs de l'Énergie.